

Saint Georges de Didonne

Charente-Maritime

St-Georges-de-Didonne, le 07 septembre 2007

LE MAIRE

Monsieur LESOURD Louis Julien
Président de la Commission Particulière
du Débat Public
Projet de terminal méthanier au Verdon
17 Cours du Château Rouge
33 000 Bordeaux

Monsieur le Président,

Le débat public relatif au projet d'implantation d'un terminal méthanier au Verdon-sur-Mer prendra effet le 1^{er} septembre, pour s'achever le 14 décembre au terme d'un programme de 9 réunions publiques mis en place par la Commission Particulière de Débat Public dont vous êtes en charge.

Cinq d'entre elles sont planifiées en Pays Médocain à Lesparre, au Verdon-sur-Mer et à Soulac, trois autres à Bordeaux et enfin une dernière à Royan. Au regard des informations officielles communiquées par le CPDP, nous savons d'ores et déjà que chacune de ces réunions abordera un thème différent.

Les citoyens désireux d'obtenir une vue d'ensemble de tous les aspects du projet et participer au débat en toute connaissance de cause devront donc assister à chacune de ces réunions.

Or il est prévisible que la quasi-totalité des résidents du Pays Royannais y renoncera pour les raisons suivantes, simples à identifier :

- Éloignement excessif des réunions qui sont programmées à Bordeaux :
- Difficultés logistiques pour assister à celles qui sont programmées en Pays Médocain dans la mesure où les horaires de service des bacs prenant fin à 21h sont incompatibles avec les horaires des réunions (annoncés par le CNDP de 19h30 à 22h). Ce qui implique aux Royannais de trouver une solution d'hébergement sur place :
- Coût financier et temps consacrer aux déplacements dissuasifs pour des particuliers.

HÔTEL DE VILLE

1, AVENUE DES TILLEULS, B.P. 80 - 17110 SAINT-GEORGES DE DIDONNE
TEL. 05 46 05 07 27 - TÉLÉCOPIE : 05 46 05 87 63 - E-MAIL : mairie@saintgeorgesdedidonne.com

Je vous rappelle que la CPDP est garante du principe d'équivalence et trouve son fondement dans ce paragraphe : « L'égalité de traitement des participants signifie que chacun est encouragé de la même façon à contribuer au débat. Les mêmes moyens d'information, d'expression et de contribution sont mis à disposition de tous. Les mêmes règles de discipline sont appliquées à chacun, quel que soit son statut. » (Cf. brochure de présentation de la CNDP de juillet 2007).

La population du Pays Royannais est, sans nul doute, fortement concernée par le projet du terminal méthanier, il serait donc incompréhensible qu'elle en soit exclue et contraire au principe d'équivalence du débat public.

Je considère par conséquent qu'une réorganisation du débat apparaît nécessaire et légitime.

Je vous remercie, en votre qualité de Président, de nous apporter explications et solutions à cette anomalie car il serait fort regrettable qu'un recours soit nécessaire à l'application des principes d'équité et de démocratie dans ce débat public d'une importance capitale pour le Pays Royannais.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top, followed by a vertical line that ends in a small flourish.

Jean Michel RENU,
Maire